

BULLETIN COMMUNAL

Numéro 217 Octobre 2016

Réunion de Conseil Municipal du 30 Septembre 2016

<u>PRÉSENTS</u>: MM. et Mmes, BARON Myriam, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: BIOTEAU Marina, FOURNIER Bertrand, HUCTEAU Amélie qui a donné pouvoir à GABORIEAU Stéphanie, RICHARD Marie-Laure qui a donné pouvoir à LUCAS Martine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BOURASSEAU Isabelle

☐ Conseil Municipal des Jeunes

Bilan des activités 2015-2016 – Organisation des élections 2016-2017

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté son bilan d'activités pour l'année 2015-2016 :

- Participation aux cérémonies de commémoration du 11 Novembre et du 5 Décembre,
- Confection des biscuits de Noël, des gâteaux de Mars et décors de Noël avec les résidents de la Roseraie,
- Vente des pâtisseries et bricolages au marché de Noël de l'UCAC au profit de la Ligue contre le cancer,
- Présentation des projets du CMJ aux vœux de la Municipalité et service de l'apéritif dînatoire,
- □ Nettoyage des espaces verts (14kg de déchets),
- Création et envoi de cartes anniversaire aux personnes de plus de 80 ans,
- Remplacement du panneau extérieur du restaurant scolaire avec le nouveau logo retenu par l'école,
- □ Organisation d'un marché de Printemps avec le souhait de pouvoir reverser les bénéfices à une association. Les ventes ont permis de récolter 905.60
 €, ajoutés aux 230 € du marché de Noël. 1135.60 € ont donc été remis à la Ligue contre le Cancer,
- º 3 représentants du CMJ ont participé à l'atelier PLUiH organisé par la Communauté de Communes. La journée sportive prévue n'a pas pu être réalisée faute de temps. Un rallye pédestre a été organisé par les Conseillers Municipaux en charge du CMJ sur le thème du sport dans notre Commune et les jeux olympiques.

Les élections auront lieu le Mardi 18 Octobre prochain.

☐ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

Le Conseil Municipal a adopté le rapport 2015 établi par Gétudes Consultants sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2015, document qui sera également consultable en Mairie et mis en ligne sur le site de la Commune.

☐ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par Vendée Eau au titre de l'année 2015. Ce document sera mis à la disposition du public en Mairie et est accessible à tous les usagers sur le site de Vendée Eau.

☐ Projet Commerces et Halles Place des Jardins

Mission OPC – Référé préventif – Extension Fleuriste Loyer

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a :

- accepté de retenir le Cabinet PELLEAU pour un montant de 8000 € H.T. afin de réaliser la mission complémentaire O.P.C. (Organisation, Pilotage et Coordination)
- 2. autorisé M. le Maire ou, en cas d'empêchement, la 1ère Adjointe à représenter la Commune dans le cadre de la procédure de référé préventif (procéder à un état des lieux contradictoire des propriétés alentours), et le cas échéant dans le cadre de toute instance en lien avec la réalisation de ce projet, et confier le dossier au Cabinet ATLANTIC JURIS représenté par Maître Grégoire TERTRAIS.
- décidé d'établir le montant du loyer H.T. mensuel, après extension, du local destiné au commerce de fleurs à 550 € H.T. pour la 1^{ère} période triennale et à 600 € H.T. pour la 2^{ème} période triennale.

☐ École Publique LES ESSARTS

Participation aux frais de fonctionnement Année scolaire 2015/2016

Une participation de 2 472 € sera versée, à la Communauté de Communes du Pays des ESSARTS, pour 4 élèves de CHAUCHÉ scolarisés aux ESSARTS.

□ Projet Eolien

Convention de servitudes avec ENEDIS

Le Conseil Municipal a validé le projet de convention de servitudes réalisé par ENEDIS pour le passage de la ligne électrique souterraine (20 000 volts) sur les propriétés communales (chemins d'exploitation).

☐ Informations diverses

<u>DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)</u> déposées depuis le 02 Septembre 2016

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des propriétés situées 20, Rue de la Petite Maine et 113, La Brossette.

Marchés HT signés depuis le 02 Septembre 2016

	signes acpais ie oz septembre zoto	
05/09/2016	MARQUALIGNE	6194.90
	Signalisation au sol	
01/09/2016	GROUPE AUBRET	920.00
	Traitement anticryptogamique	
	toiture - façade de la salle,	
	nettoyage décontaminant +	
	traitement du muret	
05/09/2016	PLP	438.00
	Fourniture et pose adhésif sur	
	ouvertures extérieures Salle de	
	Sports	
05/09/2016	BARREAU SARL	557.36
	Mise aux normes tableau	
	électrique	
09/09/2016	LACROIX Signalisation	526.22
	Panneaux Rue de la Promenade	
	+ Panneaux Rue du Rocher	
	(voies cyclables)	

		1
16/09/2016	SCTA	6920.00
	Débroussaillage 2016	
15/09/2016	YESS Electrique	1948.08
	Fourniture réparation décors	
	lumineux + Sapin avec décors	
	lumineux pour fêtes fin d'année	
14/09/2016	AGENCE DE SERVICES AUX	7714.85
	COLLECTIVITÉS	
	Avenant n°1 à la convention	
	d'assistance à MO	
21/09/2016	AUBRET	390.00
	Nettoyage désinfection	
	vestiaires Salle de Sports	
23/09/2016	POLYVALENCES	2730.00
	Contrat d'assistance	
	administrative	
26/09/2016	LACROIX Signalisation	154.13
	Rue de la Promenade (voie	
	cyclable) + Panneaux rue du	
	Calvaire	
27/09/2016	SAFE	1449.06
	Plan d'intervention des	
	bâtiments + Extincteurs et	
	panneau classe de feu	

Prochaine séance : Vendredi 28 Octobre 2016 à 20h30

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie. M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h30, sans rendez-vous. *PAS DE PERMANENCE LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016.*

ENQUÊTE PUBLIQUE – MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Considérant la nécessité d'engager une procédure de modification du plan local d'urbanisme afin d'une part de modifier l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la zone 1AU située au Puytireau en vue de créer un quartier d'habitation écologique dénommé « Le Hameau des Prés » et d'autre part de modifier les articles 1AU3/2AU3, 1AU9/2AU9, 1AU11/2AU11 et 1AU13/2AU13 du règlement du PLU dans l'objectif de ne pas compromettre le développement futur des constructions liées à l'aménagement précité. Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°4 du PLU de CHAUCHÉ, pour une durée d'un mois, du Vendredi 30 Septembre 2016 à 9h au Samedi 29 Octobre 2016 à 12h30 inclus. Le dossier d'enquête sera consultable aux horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie : du Lundi au Samedi, de 8h30 à 12h30. Ce dossier sera également consultable sur le site de la Communauté de Communes : www.ccfulgent.fr



Vous pourrez formuler vos observations sur le registre, ou par écrit avec accusé de réception aux adresses suivantes : Mairie de Chauché – Modification n°4 du PLU de Chauché – à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur – 2, Rue Jules Verne – 85250 SAINT FULGENT, ou à plui@ccfulgent.fr

M. René GRELIER, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie de Chauché, pour sa 3^{ème} permanence le **Samedi 29 Octobre 2016**, de 9h30 à 12h30.

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 20 OCTOBRE 2016

Vous avez du temps de disponible et vous souhaitez participer à la vie de votre municipalité ? \(\) \

TRAVAUX DE VOIRIE - RUE DU CALVAIRE

Des travaux de réfection de la chaussée, Rue du Calvaire, auront lieu <u>les semaines 41 et 42</u>. La circulation sera interdite sur cette voie durant la totalité du chantier. Un itinéraire de déviation sera mis en place par l'entreprise en charge des travaux. Merci de votre compréhension.

ATTENTION: FUTUR AMÉNAGEMENT RUE DE LA PROMENADE

Comme précédemment indiqué dans le bulletin municipal n°213 du mois de Mai 2016, la Rue de la Promenade sera mise en sens unique, de la Rue de Grasla à la Rue du Calvaire, à partir du <u>24 Octobre 2016.</u> Les marquages au sol et les panneaux de signalisation seront installés <u>semaine 42.</u> Merci d'être vigilant à ces aménagements qui permettront de sécuriser la circulation de tous Rue de la Promenade.

TRAVAUX RUE DU ROCHER - MARQUAGES AU SOL

Des marquages au sol vont être réalisés pour **réduire la vitesse Rue du Rocher**, ainsi que des **emplacements de stationnement** qui seront matérialisés le long du n°6 Rue du Rocher. Ces travaux seront effectués <u>semaine 42.</u> Nous comptons sur votre vigilance pendant la durée des travaux, et votre compréhension et collaboration pour ensuite respecter ces aménagements.

PERMANENCES DE DISTRIBUTION DES SACS JAUNES EN NOVEMBRE

LA RABATELIÈRE	Mardi 15	8h30 - 13h	Salle de la Cordonnerie
CHAUCHÉ	Mercredi 16	8h30 - 12h30	Mairie
LA COPECHAGNIÈRE	Jeudi 17	9h - 12h30	Salle du Conseil
SAINT FULGENT Vendredi 18		10h - 18h	Super U
SAINT FULGENT	Samedi 19	10h - 18h	Super U

ST ANDRÉ	DRÉ Mardi 22 8		Salle du Logis	
LES BROUZILS	Mercredi 23	8h30 - 17h30	Salle du Foyer Soleil	
BAZOGES	Jeudi 24	9h - 12h	Salle des Mariages	
CHAVAGNES Vendredi 25		9h - 12h30 15h - 17h30	Mairie	
CHAVAGNES	Samedi 26	9h - 12h	Mairie	

PATRIMOINE CULTUREL DE CHAUCHÉ - TABLEAU DES MORTS 14-18 ÉGLISE

À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la Municipalité a fait restaurer le **tableau des morts 14-18** de la Commune, situé dans le transept gauche de l'église. Ce travail a été réalisé par Patrick BUTI, restaurateur de tableaux, avec les conseils et l'aide financière des services culturels du Département.

La cérémonie de réception officielle du tableau restauré aura lieu le **Vendredi 4 Novembre à 14H00** en présence de M. le Maire, de l'abbé Florent MURZEAU, des A.F.N., de l'association du « Chant de la Pierre », mais aussi avec les enfants des écoles.

Tous les Chauchéens qui se sentent concernés par cet épisode de notre histoire sont bien sûr invités à cette bénédiction.



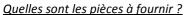
RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 16 ANS

Tout français, garçons et filles, âgé de 16 ans, doit se faire recenser auprès de sa Mairie afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est **obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens.**

Comment se faire recenser?

Le mineur peut effectuer seul cette démarche, ou se faire recenser par un de ses représentants légaux. Quand se faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser entre la date de votre $16^{\grave{e}me}$ anniversaire et les 3 mois suivants.



Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et le livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance).

À la suite du recensement, la Mairie délivre une **attestation de recensement**. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour : participer à la "Journée défense et citoyenneté", s'inscrire aux concours et examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). *Attention : sans attestation de recensement, ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à vos 25 ans.*

JOURNÉE DÉFENSE

ET CITOYENNETÉ



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes nouvel arrivant ? Vous avez déménagé au sein de CHAUCHÉ ?

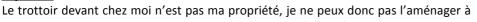
Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en Mairie AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016. Vous devez alors vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et d'un justificatif de domicile récent (facture EDF, avis d'imposition,...). Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site internet du Ministère de l'Intérieur ou de l'INSEE (mots clés : formulaire liste électorale). Il faudra ensuite déposer ou envoyer le formulaire signé en Mairie, accompagné des pièces justificatives précitées.

Pour les personnes ayant eu 18 ans en 2016, ou qui auront 18 ans avant le 1^{er} Mars 2017 : surveillez votre boîte aux lettres! Vous allez recevoir un courrier vous indiquant que vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales de votre Commune à votre majorité. Si ça n'est pas le cas, assurez-vous auprès de la Mairie que votre inscription a bien été faite d'office suite à votre recensement citoyen à vos 16 ans.

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC – OBLIGATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Je souhaite aménager mon entrée de parcelle, et faire un enrobé jusque sur le trottoir. Quelles sont les démarches à faire auprès de la Maire ? Il est interdit de faire tous travaux sur le domaine public, sans autorisation préalable de la Mairie.

Avant tous travaux d'enrobé sur le trottoir, je dois me rendre en Mairie (1 mois avant), afin de compléter le formulaire de permission de voirie, ou je le complète directement de chez moi en me rendant sur le site www.service-public.fr avec les mots clés « permission de voirie ». Je n'attends ni le dernier moment, ni que cela soit



ma guise. Vous souhaitez rendre votre entrée de propriété agréable ? Venez en parler en Mairie afin de ne pas faire d'impair.





INFOS PRATIG

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine - B.P.3 **☎**02.51.41.83.09. − mairie-chauche@wanadoo.

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Samedi de 8H30 à 12H30 (L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi). FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016.

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement) Centre d'exploitation Est Vendée La Dignée - 85500 LES HERBIERS **2** 02.51.66.81.83.

AGENCE POSTALE

30, Rue du Centre - 2 02.51.41.80.20.

Horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi de 9h à 12h15, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h. FERMETURES EXCEPTIONNELLES LE MARDI 25 OCTOBRE 2016 et LE SAMEDI 12 **NOVEMBRE 2016.**

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE Tous les Mardis de 9h30 à 12h30 à CHAUCHÉ,

au centre périscolaire «Les Scoubidous ».

Renseignements: 202.51.34.26.28. Mme CANTELOUBE /

🕿 06.43.34.24.22. Mme CRANEGUY

RAM « À PETITS PAS » Matinées d'éveil à CHAUCHÉ Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 3 et 24 Novembre 2016. au centre périscolaire« Les Scoubidous » -UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF Annulation le matin même : 2607.87.71.97.48 A.D.M.R.

Permanence à la Communauté de Communes du Canton de ST **FULGENT**

Joindre Mme la secrétaire BAUDIN Julie 202.51.43.95.74

PERMANENCE DE Mme BLASCO **ASSISTANTE SOCIALE**

2ème Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h Seulement sur RDV : 202.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h au centre médico-social de ST FULGENT Tous les matins de 9h30 à 12h au centre médico-social de MONTAIGU 202.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi: 10h à 12h -14h à 18h Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi: 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la Communauté de Communes du Canton de ST FULGENT - 2, Rue Jules Verne - ST FULGENT 2 02.51.43.81.61.



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le 02.51.44.55.66., un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le 15, face à une urgence vitale, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Votre cabinet infirmier vous propose des permanences exceptionnelles au 16, Rue du centre à CHAUCHÉ :

- Le Jeudi 20 Octobre,
- Le Jeudi 27 Octobre,
- Le Jeudi 3 Novembre.
- Le Jeudi 10 Novembre,
- Le Jeudi 17 Novembre,
- Le Jeudi 24 Novembre,



de 11h30 à 12h00.

Possibilités pendant les permanences habituelles du Lundi au Samedi, de **8h à 8h30** <u>OU</u> à un autre moment, au cabinet ou à domicile sur RDV au 06.24.83.68.04.

MOREAU Marie et JUCHEREAU Mylène, Infirmières

MESSAGES DES ORGANISMES

DÉCLARATION DE RÉCOLTE DE VINS - RAPPEL

Depuis la campagne 2015/2016, vous ne recevez plus chez vous de déclaration de récolte sous format papier. Pour transmettre par internet vos déclarations, il suffit de vous connecter au portail **Prodou@ne** à l'adresse suivante https://pro.douane.gouv.fr afin :

- 1. D'ouvrir un compte Prodou@ne en complétant la fiche d'inscription et de l'activer
- 2. D'être habilité à la télé procédure par votre centre de viticulture

Pour déclarer votre récolte, le formulaire et sa notice sont accessibles sur **Prodou@ne/services** disponibles/viticulture « RECOLTE »/documentation. <u>La télé déclaration de récolte doit être effectuée avant le 10</u> Décembre 2016.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE - LE PARCOURS DE LA 2ème CHANCE



À l'initiative du Conseil Départemental de la Vendée, et piloté par la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique de la Vendée (MDEDE), le parcours de la 2^{ème} chance a permis, en 5 ans d'existence, **d'aider plus de 190 jeunes vendéens à se qualifier et/ou à entrer en vie active.** Cette formation est cofinancée par le Conseil Départemental et le Fonds Social Européen. Ce parcours, destiné aux 18-30 ans sans emploi et sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois et sans diplôme, propose des périodes d'enseignement théorique combinées à des stages en entreprise.

Les objectifs à l'issue sont :

- intégrer un emploi pour apprendre un métier dans des secteurs d'activité porteurs sur le territoire ;
- obtenir le permis pour ceux qui ne l'ont pas ;
- pouvoir dispenser des premiers secours en obtenant le brevet de Sauveteur Secouriste du Travail.

Une information collective pour le parcours 2016-2017 aura lieu le <u>29 Novembre</u> (lieu non défini à ce jour), suivi d'un entretien l'après-midi ou le lendemain pour celles et ceux qui sont intéressés. Le démarrage de la formation est prévu du 3 Janvier au 13 Juillet 2017. Renseignements et inscription auprès de la MDEDE – <u>www.emploi.vendee.fr</u>



CAUE DE LA VENDÉE – CONSEIL GRATUIT EN ARCHITECTURE



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de conseiller gratuitement les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

PRENEZ **RENDEZ-VOUS**AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec Pierre BAZIN, architecte consultant du CAUE.

......

tel 02 51 37 44 95 mail pierre.bazin@caue85.com caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE

45 boulevard des États-Unis, CS 40685 85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95

> en savoir +: www.caue85.com



UN CONSEIL ARCHITECTURAL À MOINS DE 15 KM DE CHEZ VOUS

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

MOTO CLUB CHAUCHÉEN 85 – RANDO MOTOS & QUADS

US CHAUCHÉ TENNIS DE TABLE -TOURNOI MULTI-SPORTS



Adresse e-mail: moto.club.chaucheen85@orange.fr

RANDO CHAUCHÉ (85)

MOTOS le Samedi 22 octobre 2016 QUADS le Dimanche 23 octobre 2016

Sur le circuit de la Limouzinière

Inscriptions jusqu' au 17/10/2016 prix 35 € compris repas
Faire la demande sur notre adresse : moto.club.chaucheen85@orange.fr
Pour télécharger le formulaire d'inscription

Renseignement Moto Érick TRICOIRE 06.16.38.27.37 Renseignement Quad Florian BARON 06.18.03.64.92

Sportivement le Moto Club Chauchéen 85



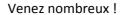


Inscription sur place au complexe sportif à partir de **17 H 00**ou auprès de Christopher <u>christos1987@hotmail.fr</u>

COMITÉ DES FÊTES – ET POURQUOI PAS VOUS ?

Comité des fêtes de CHAUCHÉ - Pourquoi pas moi !!!

Une réunion d'information est organisée pour la création d'un comité des fêtes, le Vendredi 4 Novembre à 19h00, Salle Annexe (Salle Arc En Ciel).



Référent : Richard POTIER : potierrichard@orange.fr / Jean-Yves JAUNET: 06.03.27.91.80.

ÉCOUTE PARENTS – ALLO ÉCOUTE PARENTS

Une écoute téléphonique ponctuelle, anonyme et gratuite, par des professionnels, pour les soucis du quotidien avec les enfants (quel que soit leur âge), et les questions dans la relation parentale (comportements qui inquiètent, communication difficile, trouver sa place de parent,...) pour se rassurer, élargir son point de vue, chercher ensemble des solutions. Action menée avec le soutien de la CAF, du REAAP 85, du Conseil départemental: 02.51.06.31.44. ou sur http://www.etreparents85.fr

R.É.E.L.



Vous recherchez un emploi!

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- Services à la personne

Tél: 02-51-46-48-38 / contact@reel-ges.fr



FAMILLES RURALES CHAVAGNES-EN-PAILLERS



Cinéma Balad'Images









Samedi 22 octobre 15h30

20h30 Dimanche 23 octobre 15h30

Espace Molière de Chavagnes-en-Paillers

TARIFS

Adultes : 5.50 € Adhérents FR : 4 € Enfants (-18 ans) : 4 € Adhérents FR : 3 €









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY



US CHAUCHE FOOTBALL



Distribution du prochain bulletin les <u>12 et 13 Novembre 2016.</u> Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 05 Novembre.